



## DOSSIER D'INSCRIPTION

**Année 2021-2022**

Notre structure est ouverte du lundi au vendredi de 8h00 à 18h30.

Nous accueillons les enfants de 4 mois à 4 ans.

La structure est située au 37 rue du Colonel Fabien à Valenton.

Pas d'arrivés après 9h30 et départ avant 16h30

Date de démarrage souhaitée : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Jours et heures de présence en structure :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Arrivée					
Départ					

Renseignements enfants :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Date de naissance (ou prévue d'accouchement) : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ Age : \_\_\_\_\_

Domicile de l'enfant :

Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Téléphone du domicile : \_\_\_\_\_

Renseignements des parents :

Nom : _____	Prénom : _____
Profession : _____	Employeur : _____
Adresse employeur : _____	
Code postal : _____	Ville : _____
E-mail : _____	
Portable : _____	Téléphone travail : _____

Nom : _____	Prénom : _____
Profession : _____	Employeur : _____
Adresse employeur : _____	
Code postal : _____	Ville : _____
E-mail : _____	
Portable : _____	Téléphone travail : _____

Situation familiale :

Mariés	Pacsés	Concubins	Veuf(ve)	Célibataire	Divorcés
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Personne ayant la garde : _____					
Nombre d'enfants à charge (y compris l'enfant accueilli) : _____					

## Pièces d'inscription obligatoires :

	Dossier d'inscription dûment remplis.
	Certificat médical de non contre-indication à la vie en collectivité établi par le médecin traitant de l'enfant. Pour les enfants porteurs de handicap ou devant suivre un protocole médical individualisé, les parents devront fournir tout document nécessaire à l'accueil.
	Certificat médical de vaccination, un certificat mis à jour sera demandé en fonction de l'âge de l'enfant et des vaccins obligatoires (cf planning obligatoire des vaccinations). Attestation de carte vitale (parent et enfant)
	Photocopie du livret de famille afin de justifier de l'autorité parentale
	En cas de séparation des parents, présenter le document officiel précisant le droit de garde et l'élection du domicile de l'enfant
	Photocopie d'assurance responsabilité civile et individuelle
	Un RIB
	Dernier avis d'imposition des 2 parents
	Justificatif de domicile
	Photocopie de la demande d'allocation Paje auprès de la Caf ou de la MSA.
	Une ordonnance « au poids » de délivrance du paracétamol établi par le médecin traitant de l'enfant